

Mêle-toi de tes affaires . . .

sinon eux-autres vont s'en mêler



Syndicat de l'enseignement de la région du Fer - CSQ

Février 2023

NÉGOCIATION INTERSECTORIELLE

Le Front commun rejette unanimement les offres initiales déposées par le Conseil du trésor le 15 décembre dernier dans le cadre des négociations pour le renouvellement des conventions collectives du secteur public, dont des augmentations salariales de 9 % sur 5 ans. D'une seule voix, les instances respectives de la CSN, de la CSQ, de la FTQ et de l'APTS ont jugé ces propositions gouvernementales **carrément insuffisantes** pour résoudre les graves difficultés qui minent les services publics.

« Face à une pénurie de main-d'œuvre historique et à des défis colossaux pour attirer et retenir le personnel, le gouvernement du Québec offre ni plus ni moins qu'un appauvrissement aux travailleuses et aux travailleurs en leur présentant des augmentations salariales qui ne couvrent même pas celle du coût de la vie. Ça ne passe tout simplement pas auprès de nos membres! Nous travaillerons donc activement aux tables de négociation pour faire entendre leurs voix, puisque la proposition gouvernementale est complètement déconnectée des besoins pour revaloriser nos réseaux publics », font valoir les porte-parole du Front commun, François Enault, premier vice-président de la CSN, Éric Gingras, président de la CSQ, Magali Picard, présidente de la FTQ, et Robert Comeau, président de l'APTS. Le Front commun est bien sûr prêt à travailler aux tables de négociation. Mais cela doit être réciproque.

www.frontcommun.org

Négo- Négo- Négo Une autre fausse bonne idée : LES FORUMS

Tout comme lors du dépôt des propositions intersectorielles de 2019, le gouvernement propose la mise en place de différents forums, à l'extérieur des tables de négociation, afin d'échanger sur certains sujets jugés prioritaires. En éducation, il est proposé de tenir un forum sur **l'équipe-classe** afin de « **miser sur la communauté éducative pour la réussite scolaire et sur une pleine reconnaissance du personnel impliqué qui offre les services éducatifs** ». Considérant que la même recette a été tentée sans succès lors de la dernière négociation, nous croyons que le **meilleur endroit pour discuter des enjeux visant le personnel enseignant dans la classe est sans contredit la table officielle de négociation sectorielle.**



Négociation sectorielle—FSE-CSQ

Pour la FSE-CSQ favoriser la réussite éducative de tous les élèves passe notamment par les revendications suivantes :

- Réviser les règles encadrant la composition de la classe dans tous les secteurs ;
- Instaurer un ratio au préscolaire pour les classes regroupant des élèves présentant des problématiques de développement global ;
- Pérenniser et indexer la nouvelle mesure permettant l'ajout de groupes au primaire dans les milieux difficiles ;
- Prévoir une mesure temporaire spécifique visant à contrer les répercussions de la pandémie sur la réussite scolaire en milieu défavorisé ;
- L'obtention de l'ouverture de classes d'accueil supplémentaires ou, à défaut, l'instauration de certaines balises pour l'utilisation des sommes.

Malheureusement, la partie patronale n'a pas répondu à nos demandes lors de son dépôt à la fin décembre 2022, mais elle a plutôt repris de vieilles propositions des deux dernières négociations (2020 et 2015).

Il s'agit là d'une autre démonstration du manque d'écoute du gouvernement envers les besoins du personnel enseignant et de ceux des élèves.



Message de notre équipe de négociation FPSS-CSQ (Négociation sectorielle)

Nous constatons que pour certains enjeux, nous partageons les constats soulevés, pourtant, les objectifs pour y remédier ne sont pas à la hauteur selon nous pour valoriser le personnel de soutien scolaire, contrer la pénurie de main d'œuvre et améliorer la qualité des postes. En effet, la partie patronale mentionne vouloir revoir les dispositions concernant :

- L'octroi de congés;
- L'assurance-salaire;
- L'affectation du personnel et modalités relatives à l'affichage;
- La période d'essai et d'adaptation;
- Les heures et à la semaine de travail;
- Les heures supplémentaires.

La partie patronale propose des demandes de récupération, souvent identiques à la dernière ronde de négociations de 2020. La FPSS-CSQ maintient le cap sur vos préoccupations. Le dépôt syndical vise l'amélioration des conditions de travail et nous poursuivons en ce sens.

Parlons éducation

L'éducation vous tient à cœur, venez en discuter au forum citoyen de Sept-Îles !

Pour s'inscrire et accéder au Document de participation : www.parlonseducation.com

Quand : Vendredi, 24 mars de 19h à 21h et samedi, 25 mars de 9h à 16h30

Où : Cégep de Sept-Îles 175, rue de la Vérendrye



Fonds d'aide à la jeunesse Danielle-Bergeron

Un gros merci pour vos demandes pour le fonds [FAJDB](#). J'ai bien hâte de vous lire! Vous aurez une réponse au courant du mois de mars car l'analyse se fait par le comité des finances et par la suite, le tout est présenté au conseil d'administration.

Sheila Cormier, secrétaire-trésorière
tresorerie@serf-csq.org



Vous pensez qu'il est trop tôt ou trop tard pour vous préoccuper de votre retraite?

Vous voulez acheter une propriété et bénéficier du programme RAP?

C'est maintenant qu'il faut prendre les bonnes décisions.

Avec le Fonds de solidarité FTQ, prélevé à même votre salaire, avec en plus la possibilité de répartir sur chaque paie votre déduction REER d'impôts, vous bénéficiez en plus de la déduction REER de 30%! Cela pourrait vous coûter réellement 1 650 \$/26 paies pour mettre de côté 5 000\$ qui risque de faire des petits au fil des ans. Ce n'est pas génial? Si vous voulez en savoir davantage, Mmes Josée Dérap, Chantal Béland et moi serons disponibles pour vous rencontrer. Nous ferons même pour vous le nécessaire auprès de votre centre de services scolaire. C'est clé en main!

Sheila Cormier, secrétaire-trésorière et responsable locale Fonds FTQ
tresorerie@serf-csq.org



**S'INVESTIR POUR
UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.**

Demande de congé 2023 / 2024 pour le personnel enseignant

- ◆ Congé sans traitement à temps plein
- ◆ Congé sans traitement à temps partiel (allègement de tâche)
- ◆ Congé à traitement différé
- ◆ Demande de retraite progressive



Peu importe la demande que l'enseignant souhaite présenter, c'est important de ne pas oublier que toutes ces demandes doivent être transmises au centre de services scolaire **avant le 1er avril**.

Prenez note cependant que le Centre de services scolaire du Fer nous a déjà avisé que les demandes qu'il acceptera comprendront une clause à l'effet que, si l'enseignant(e) remplaçant(e) de la portion de tâche devenait invalide, l'enseignant(e) régulier(ère) devrait reprendre l'intégralité de sa classe jusqu'au retour de la personne remplaçante.

Si vous souhaitez faire une demande de congé, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Mélanie Albert, conseillère pour le personnel enseignant

conseil.enseignant@serf-csq.org

418-962-5375 poste 224

Abolition de l'échelon 17 de l'échelle de salaire du personnel enseignant



Un petit rappel que c'est cette année, le 1^{er} avril, l'échelon 17 sera aboli.

Cependant, ne vous inquiétez pas, il n'y aura pas de baisse de salaire puisque le salaire de l'échelon 17 sera maintenant celui de l'échelon 16.

Ceux qui sont à l'échelon 16 auront quant à eux une augmentation le 1^{er} avril pour cette même raison.

Implantation du cours Culture et citoyenneté québécoise

Selon les informations de Radio-Canada, le ministère de l'Éducation persisterait à implanter le cours Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) pour tous à l'automne 2023. La FSE-CSQ a pourtant fourni un avis écrit sur le sujet le 8 décembre dernier à l'effet que le personnel enseignant participant au projet pilote, déplorait le manque flagrant de préparation du Ministère dans l'implantation de ce programme.

Les membres du personnel enseignant ne pouvaient que constater le manque criant de matériel pédagogique préparé par le Ministère pour les appuyer dans la préparation de leurs activités d'apprentissage. De plus, les formations qui devaient les aider à enseigner le programme se sont révélées davantage des séances d'information. La FSE-CSQ demandait de reporter l'implantation obligatoire d'au moins un an afin de le faire de façon progressive.

À nos yeux, le Ministère manque encore une belle occasion de valoriser l'expertise professionnelle et pédagogique des enseignantes et enseignants sur le terrain.



Demande de congé 2023 / 2024 pour le personnel de soutien

Si vous prévoyez un congé sans traitement à temps plein ou temps partiel pour l'année scolaire 2023-2024, appelez-nous rapidement, afin de discuter des modalités et d'en informer les centres de services scolaires du Fer et du Littoral pour la planification de l'année 2023-2024.

Melly Rioux, conseillère pour le personnel de soutien
conseil.soutien@serf-csq.org
418-962-5375 poste 223



Lancement du site Web de la négociation - CSQ

<https://negociation.lacsq.org/>

Au cours des prochains mois, ce site sera un espace privilégié pour les membres. C'est sur cette plateforme que vous pourrez suivre l'évolution de la négociation, et être informés de nos mobilisations et de l'avancement des travaux aux différentes tables de négociation.

Parmi les nouvelles fonctionnalités, le site regroupe actuellement :

- * Toute l'actualité des négociations classée par secteur
- * Une ligne du temps qui explique les grandes étapes de la négociation
- * Les campagnes et les événements en cours et à venir
- * Une section consultations qui consiste à sonder ponctuellement l'opinion de nos membres sur des sujets entourant la négociation
- * Les guides, les documents et le matériel informationnel pour bien comprendre la négociation

Ce site Web est appelé à évoluer au cours des prochains mois en fonction de la négociation.



Journée internationale des droits des femmes 2023 – Résistances féministes

Un symbole des luttes féministes

En portant l'épinglette du **8 mars** ou en affichant le visuel, nous affirmons que nous sommes féministes et nous affichons notre volonté de poursuivre la lutte pour l'égalité et la justice en solidarité avec toutes les femmes.



Inspirez le mouvement, célébrez la relève!

La Semaine de la relève syndicale de la CSQ revient cette année pour une 6^e édition (**17 au 21 avril 2023**). C'est l'occasion idéale de célébrer et de valoriser la contribution de celles et ceux qui ont décidé de joindre nos rangs pour militer et défendre nos valeurs de solidarité et de justice sociale.



Heures d'ouverture du bureau*:

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Et le vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

